

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 26 JANVIER 2023

 Nombre de Conseillers : - En exercice : 44 - Présents : 38 - Procurations : 5

Rappel des dates : Convocation : 19/01/2023 - Affichage : 19/01/2023

Le vingt-six janvier deux mille vingt trois, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la salle La Passerelle de Connerré sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie	X		
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	BOUCHE Jean-Marie	X		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André		Pouvoir à Dominique CHARPENTIER - 23/01/2023	
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie	X		
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique			X
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie	X		
	FOUQUET Stéphane	X		
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles		Pouvoir à Franck FLOQUET - 19/01/2023	
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	BARRAIS Vincent	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	CHRISTIANY Damien		Pouvoir à Christophe PINTO - 20/01/2023	
	CHATEAU Françoise	X		
	CHESNEAU Jean-Claude	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel		Pouvoir à Pierrette BUNEL - 26/01/2023	
	BUNEL Pierrette	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude		Pouvoir à Isabelle LEMEUNIER - 23/01/2023	
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VOLNAY	PINTO Christophe	X		
	LAUDE Jean-Yves	X		

Madame Brigitte BOUZEAU est élue secrétaire de séance.

Objet : Modification de la représentation de la communauté de communes au sein de syndicats mixtes

Délibération n° 2023-005

Le retrait de Fatines de la communauté de communes et la récente démission de plusieurs conseillers communautaires nécessitent de modifier la représentation du Gesnois Bilurien au sein de différents syndicats.

Il appartient au Conseil communautaire de procéder à l'élection de ses représentants au sein des comités de la façon suivante :

- dans les syndicats mixtes ouverts (article L.5721-2 du CGCT), pour l'élection des délégués des EPCI au comité syndical, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.
- dans les syndicats mixtes fermés (article L.5711-1 du CGCT), le choix de l'organe délibérant ne peut porter que sur l'un de ses membres.

L'assemblée peut décider à l'unanimité de ne pas procéder à ces élections au scrutin secret.

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret pour l'ensemble de ces désignations, conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

1. **Syndicat mixte** ouvert du « **Pays du Perche Sarthois** » : élection de deux délégués titulaires en remplacement de MM RODAIS, et ROGER, ainsi que d'un délégué suppléant en remplacement de M AUGEREAU.

M Vincent GODEFROY et Mme Claudine OZAN se portent candidats aux fonctions de délégués titulaires. **Ils sont l'un et l'autre élus à l'unanimité avec 43 voix.**

M Jean-Claude CHESNEAU se porte candidat aux fonctions de délégué suppléant. **Il est élu à l'unanimité avec 43 voix.**

2. **Syndicat mixte** ouvert « **Sarthe numérique** » : élection d'un délégué titulaire en remplacement de M AUGEREAU.

M MENAGER, conseiller municipal de la commune de Lombron, se porte candidat. **Il est élu à l'unanimité avec 43 voix.**

Monsieur le Président invite également l'assemblée à renouveler sa représentation au sein de :

1. **l'Établissement Public Foncier Mayenne - Sarthe** : élection d'un délégué titulaire en remplacement de M RODAIS.

M LATIMIER est désigné à l'unanimité avec 43 voix.

2. **La Mission locale Sarthe Nord** : un représentant titulaire au conseil d'administration en remplacement de M RODAIS.

Mme PLANCHON est désignée à l'unanimité avec 43 voix en qualité de représentante titulaire.

Mme PLANCHON ayant auparavant la qualité de représentante suppléante au sein

de cette instance, il est procédé à son remplacement.

Mme BOUZEAU est désignée à l'unanimité avec 43 voix en qualité de représentante suppléante.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,
Fait à Montfort-le-Gesnois, le 30 janvier 2023,

Le Président,
André Pigné



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Affichage :

du :

au :